Méthodologie.

Portée et couverture de l’enquête nationale sur le travail des enfants

L’enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin (ENTE-BENIN) est une enquête couvrant toute l’étendue du territoire national en vise à collecter des informations sur les activités économiques exercées par les enfants et leurs conditions de travail.

L’objectif général de l’ENTE c’est de générer des données quantitatives sur les activités exercées par les enfants (incluant la scolarisation, les activités économiques et non économiques) et à entamer le processus de création d’une base de données contenant à la fois des données quantitatives et qualitatives au Bénin.Plus spécifiquement, ce programme devra atteindre les objectifs suivants :

* Collecter des informations[[1]](#footnote-2)1 sur les caractéristiques, la nature, l’ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants au Bénin et évaluer les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, l’éducation et le développement normal des enfants travailleurs. De nombreuses variables intéressant le travail des enfants seront intégrées à l’enquête en vue d’étudier les différentes caractéristiques des enfants travailleurs et de leur famille, incluant :
* les caractéristiques démographiques et socioéconomiques : niveaux d’instruction et de formation (effectifs et fréquentation), professions et niveaux de compétence[[2]](#footnote-3)2, durée du travail, gains et autres conditions de travail et de vie ;
* les caractéristiques des secteurs recourant au travail des enfants. Ces derniers se répartissent normalement entre le secteur public et le secteur privé. Alors que les établissements publics sont formels, ceux du secteur privé sont soit formels, soit informels ;
* la situation des enfants en matière de migration et influence éventuelle de l’entrée des enfants dans le monde du travail sur le choix du lieu de résidence de l’enfant/de la famille. Diverses raisons motivent le changement du lieu de résidence des ménages et de ses membres. La migration se mesure sous deux angles : changement du lieu de résidence des familles ou des ménages au cours d’une période de temps donnée et raisons sous-tendant cette migration, et mouvement des enfants au sein de la famille (travail ou autres raisons) et hors de la famille (travail ou autres raisons) ;
* le lieu et la durée du travail des enfants et facteurs favorisant le travail des enfants ou incitant les familles à pousser leurs enfants sur le marché du travail[[3]](#footnote-4)3;
* les perceptions qu’ont les parents ou les tuteurs, les enfants et les employeurs des enfants travailleurs, des réglementations et de la législation, etc. ;
* la situation des enfants en matière de santé et de sécurité.
* b) Renforcer la capacité du Bénin àcollecter des informations quantitatives essentielles à la planification des actions de lutte contre le travail des enfants par l’adoption des méthodes d’enquête du BIT.
* c) Créer un système d’information quantitative et qualitative (base de données) sur le travail des enfants régulièrement mis à jour au fur et à mesure de la disponibilité des informations par le biais d’enquêtes additionnelles et autres documents administratifs. Cette base de données inclura également des informations sur la législation, les réglementations, les politiques et les programmes en vigueur ainsi que sur les organisations et les personnes travaillant dans le domaine des statistiques du travail et de la recherche liée au travail des enfants. L’ensemble des informations permettra de suivre l’évolution de la situation.
* d) Fournir une analyse globalede la situation des enfants actifs au Bénin grâce à l’identification des groupes prioritaires, des structures d’activité et à l’analyse des conditions de travail et de leurs conséquences sur les enfants actifs. Ces informations serviront de base à l’élaboration de politiques et de programmes d’action axés sur l’élimination du travail des enfants.
* e) Produire, présenter et diffuser auprès du gouvernement, des organisations d’employeurs et de travailleurs, des ONGs et du grand public, un rapport national global sur le travail des enfants au Bénin présentant les points forts des résultats et des conclusions statistiques de l’analyse approfondie, renforçant ainsi la connaissance et la compréhension nécessaires à la promotion d’une campagne durable contre ce fléau.
* f) Intégrer les données relatives au Bénin dans la base de données du BIT sur le travail des enfants[[4]](#footnote-5)5 de façon à ce que le Bénin soit incluse dans les rapports mondiauxsur le travail des enfants publiés régulièrement.

Instruments de collecte

Deux questionnaires ont été utilisés dans le cadre de cette enquête : Il s’agit du questionnaire ménage, du questionnaire enfant incluant un module sur la traite des enfants. Le questionnaire ménage est destiné à collecter les informations sur tous les membres du ménage y compris les enfants alors que le questionnaire enfant collecte des informations sur l’activité économique des enfants, leur scolarisation, leurs conditions de travail et la traite des enfants, directement auprès des enfants.

Questionnaire ménage

Le questionnaire est administré au chef de ménage ou à la personne adulte la mieux informée du ménage. Il est composé de six sections portant respectivement sur les caractéristiques socioéconomiques de tous les membres du ménage, l’éducation de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus ; Statut d’activité du moment de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus pendant la semaine de référence; perceptions des parents/tuteurs sur les enfants travailleurs âgés de 5-17 ans ; statut d’activité habituel de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus pendant les 12 derniers mois et le recueil d’informations à propos des enfants de 5-17 ans vivant loin du ménage ou de la famille.

Questionnaire enfant et module sur la traite des enfants

Le questionnaire enfant recueille des informations sur l’éducation des enfants, leur activité économique pendant la semaine de référence et pendant les 12 derniers mois, les questions de sécurité et de santé de tous les enfants âgés de 5 à 17 ans et quelques informations sur la traite des enfants. Ce questionnaire est administré directement à l’enfant.

Manuel de l’enquêteur. Contient les instructions aux enquêteurs pour un bon remplissage des différents outils de collecte.

Les fiches. La feuille d’affectation des enquêteurs (FAE) constitue la seule fiche utilisée dans le cadre de cette enquête. Cette fiche contient la liste des ménages enquêtés par chaque enquêteur dans une grappe. Elle donne des indications sur le numéro et la localisation de la grappe, le numéro et l’adresse du ménage, le résultat du remplissage des différents questionnaires au niveau des ménages de cette grappe. Cette feuille permet au contrôleur et au superviseur de vérifier rapidement si les ménages enquêtés sont effectivement ceux échantillonnés.

Plan d’échantillonnage et mise en œuvre

Base de sondage

L’Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) dispose d'un fichier des Zones de Dénombrement (ZD) qui ont été créées pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitation effectué au Bénin en 2002 (RGPH 2002). Ce fichier est retenu comme la base de sondage pour la TDE. En général, une ZD compte 800 à 1000 hts en milieu rural et 1200 à 1500 hts en milieu urbain. Les limites administratives d’une ZD sont le village ou une partie du village en milieu rural et le quartier ou une partie de quartier. On peut retrouver dans la même base le type de résidence, les nombres de femmes et hommes et le nombre de ménages y résidant. Au total, le ficher compte 7.397 ZD dont 2.639 se trouvent dans le milieu urbain et 4.758 dans le milieu rural. La carte de chacune des ZD est disponible et a été utilisée au cours de l’opération de dénombrement des ménages pour aider les agents à localiser les grappes sélectionnées. Au Bénin, en 2002, 38,8% de la population vivent en milieu urbain.

 **Procédure de tirage et de constitution de l’échantillon**

Dans le cadre de la réalisation des enquêtes post censitaires au lendemain du troisième Recensement Général de la Population et de l’Habitation de février 2002, suite à la mise en œuvre du Plan Décennal de Production Statistique de l’INSAE 2006-2015, l’INSAE a élaboré un échantillon maître portant sur 750 grappes et renfermant 18.000 ménages. Cet échantillon maître est représentatif au niveau national, du département, du milieu de résidence (urbain, rural) et au niveau des communes pour certains indicateurs notamment ceux portant sur le profil de la pauvreté. Cet échantillon est un échantillon aréolaire, stratifié et tiré à 2 degrés. L’unité primaire de sondage est la ZD telle que définie au recensement en 2002.

Le Bénin compte 12 départements administratifs, 77 communes et 546 arrondissements. Chaque département est subdivisé en communes et les communes en arrondissements. Chaque département est considéré comme un domaine d’étude pour lequel seront fournis tous les indicateurs clés de l’enquête. L’échantillon de chaque département sera ensuite réparti proportionnellement selon le milieu urbain et le milieu rural. Cela correspond à une stratification au niveau département et par milieu urbain et rural. Au total, 250 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille; la taille étant le nombre de ménages recensés en 2002 dans la ZD.

En moyenne 24 ménages ont été sélectionnés par grappe. Le tableau 2 suivant donne la répartition de l’échantillon par grappe et selon le nombre de ménages sélectionnés par département et par milieu de résidence. Parmi les 250 ZD sélectionnées, 310 sont situées dans le milieu urbain et 440 dans le milieu rural. Il recouvre 476 arrondissements et représentent 87% des 546 arrondissements du nombre total. Le nombre total de ménages tirés est 6.000 dont 2480 situés dans le milieu urbain et 3520 dans le milieu rural.

Tableau 2 : Répartition de l’échantillon par grappe et par ménage selon le département et le milieu de résidence.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Département | Allocation de ZD | Nombre de ménages tirés |
| Urbain |  Rural | Total | Urbain | Rural | Total |
| Alibori | 4 | 10 | 14 | 104 | 240 | 344 |
| Atacora | 8 | 11 | 19 | 192 | 272 | 464 |
| Atlantique | 11 | 21 | 32 | 256 | 504 | 760 |
| Borgou | 10 | 10 | 20 | 240 | 248 | 488 |
| Collines | 6 | 14 | 20 | 136 | 344 | 480 |
| Couffo | 5 | 13 | 18 | 120 | 312 | 432 |
| Donga | 4 | 7 | 12 | 104 | 176 | 280 |
| Littoral | 28 | 0 | 28 | 672 | 0 | 672 |
| Mono | 4 | 13 | 17 | 88 | 312 | 400 |
| Oueme | 11 | 17 | 28 | 256 | 416 | 672 |
| Plateau | 6 | 9 | 15 | 136 | 224 | 360 |
| Zou | 7 | 20 | 27 | 176 | 472 | 648 |
| Bénin | 103 | 147 | 250 | 2480 | 3520 | 6000 |

Sachant qu’une partie de l’échantillon sera perdue en raison des non-réponses, la taille de l’échantillon sélectionné doit être majorée par le facteur (1/R), où R est le taux de réponse. Le taux de réponse des ménages à l’EDS-II étant de 93% pour le milieu urbain et pour le milieu rural, il faudra enquêter au total 6452 (arrondi à 6500) ménages dont 2687 en milieu urbain et 3813 en milieu rural pour atteindre avec succès 6.000 ménages.

La répartition des 6500 ménages qui représentent l’échantillon final se présente comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Département | Allocation de ZD | Nombre de ménages tirés |
| Urbain |  Rural | Total | Urbain | Rural | Total |
| Alibori | 5 | 11 | 16 | 112 | 260 | 372 |
| Atacora | 9 | 12 | 21 | 208 | 294 | 502 |
| Atlantique | 12 | 23 | 34 | 278 | 546 | 823 |
| Borgou | 11 | 11 | 22 | 260 | 269 | 529 |
| Collines | 6 | 16 | 22 | 148 | 372 | 520 |
| Couffo | 5 | 14 | 19 | 130 | 338 | 468 |
| Donga | 5 | 8 | 13 | 112 | 191 | 303 |
| Littoral | 30 | 0 | 30 | 728 | 0 | 728 |
| Mono | 4 | 14 | 18 | 96 | 338 | 433 |
| Oueme | 12 | 19 | 30 | 278 | 450 | 728 |
| Plateau | 6 | 10 | 16 | 148 | 242 | 390 |
| Zou | 8 | 21 | 29 | 191 | 511 | 702 |
| **Bénin** | **112** | **159** | **271** | **2687** | **3813** | **6500** |

Enquête pilote (pré-test).

Dans le cadre de la mise en œuvre de l’Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Bénin, une enquête pilote a été organisée par l’Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique (INSAE) dans le but de tester sur le terrain les différents questionnaires et la méthodologie de l’enquête. Cela a permis d’évaluer la charge de travail de l’agent enquêteur, de tester la cohérence des questions, de tester la réaction des ménages face aux questions des enquêteurs et de faire en conséquence les ajustements nécessaires pour l’amélioration de la méthodologie.

Les enquêteurs ont été envoyés sur le terrain après avoir suivi trois jours de formation. L’enquête pilote a duré trois jours et s’est déroulée du 19 au 21 décembre 2006. Quatre grappes ont été visitées dans le cadre de cette enquête. Ces grappes ont été choisies de façon raisonnée à raison de deux en milieu urbain et deux en milieu rural. Toutes les grappes du milieu urbain ont été basées à Cotonou et choisies l’une dans le quartier Apkapka et l’autre dans le quartier Zongo. Celles du milieu rural ont été choisies l’une dans le village de Sèhouè et l’autre dans le village de Zê. Chaque grappe a été ratissée par une équipe de trois (03) agents enquêteurs. Chaque équipe d’enquêteurs était dirigée par un superviseur qui a fait également office de rôle de contrôleur.

Les cartes des différentes grappes tirées pour l’enquête pilote ont été mises à la disposition des équipes pour faciliter la recherche des ménages.

En matière de logistique, quatre véhicules ont été mobilisées à raison de un par grappe.

La semaine qui a précédé celle de l’enquête pilote, une mission de reconnaissance des grappes et de prise de contact avec les Chefs quartier a été effectuée afin de préparer le terrain pour l’enquête.

Au terme de l’enquête pilote, les constats suivants ont été faits :

 Attitudes des enquêtés par rapport aux questionnaires.

La plupart des enquêtés ont déploré la longueur du questionnaire ménage. En milieu urbain, certains enquêtés ont même menacé d’abandonner l’interview. Les agents enquêteurs ont dû user de tact pour pouvoir les y dissuader.

 Aspects techniques.

Plusieurs problèmes techniques ont été rencontrés lors de l’administration des questionnaires sur le terrain :

* certains sauts qui ont été corrigés lors de la formation dans le cadre de l’ENTE pilote n’ont pas pu être mis à jour avant la collecte en raison du fait que tous les questionnaires (pour la formation et pour l’enquête pilote) avaient été imprimés à l’avance.
* Certaines questions et concepts n’ont pas été bien compris par les agents enquêteurs, ce qui leur a posé quelques difficultés sur le terrain.

Plusieurs autres remarques techniques ont été faites en vue d’améliorer la qualité des outils de collecte.

Les leçons suivantes ont été tirées à l’issue de cette enquête :

* Renforcer la sensibilisation avant l’enquête principale et faire en sorte de bien expliquer les objectifs de l’enquête en langues nationales.
* Réduire la longueur du questionnaire ménage en supprimant par exemple la section V.
* Réduire la longueur du questionnaire enfant et y intégrer les principales questions permettant d’appréhender la traite des enfants. Cela permettra d’avoir seulement deux questionnaires pour l’enquête au lieu de trois.
* Recruter plus d’enquêtrices que d’enquêteurs pour faciliter le contact avec les populations. En effet, les populations se laissent facilement enquêter par les enquêtrices que les enquêteurs à qui ils prêtent facilement des intentions de voleurs ou de bandits surtout en milieu urbain.
* Prévoir une lettre d’accréditation et/ou un badge pour tous les agents enquêteurs, cela pourrait permettre de dissiper la méfiance des populations.
* Actualiser les questionnaires en fonction des lacunes techniques observés sur le terrain lors de l’enquête pilote.
* Insister pendant la formation pour l’enquête principale sur les questions qui ont posé de problème lors de l’enquête pilote afin d’éviter de reproduire les mêmes erreurs.

Enquête principale.

Formation des enquêteurs et des contrôleurs, et travail de terrain.

La formation du personnel de terrain de l’Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Bénin (ENTE) s’est déroulée du 04 au 07 Février 2008.

La première journée de formation a permis de présenter les généralités de l’enquête. Il s’agit notamment :

* des objectifs de l’enquête ;
* de la méthodologie ;
* de l’organisation de la collecte ;
* des conditions de travail.

Un accent particulier a été mis sur :

* les rôles et obligations du personnel de terrain ;
* la conduite à tenir ;
* comment entrer en contact avec les enquêtés ;
* comment conduire une interview.

Les journées du lundi et du mardi ont été consacrées aux instructions pratiques pour le remplissage du "Questionnaire ménage".

La matinée du mercredi a été consacrée au rappel des enseignements des journées précédentes et à l'évaluation des participants sur le remplissage du questionnaire ménage.

Après l’évaluation, les participants ont été répartis en sept (7) groupes de travail: Adja et apparentés, Bariba et apparentés, Dendi et apparentés, Fon et apparentés, Nagot et apparentés, Yoruba et apparentés en vue de l’exercice de simulation en langues nationales. Cet exercice leur a permis d’apprécier les subtilités de la traduction de certaines questions et concepts clés en langues nationales.

L’après-midi du mercredi et la journée du jeudi ont été consacrés aux instructions de remplissage du questionnaire enfant et du module sur la traite des enfants. La méthodologie utilisée est la même que celle qui a servi à former les enquêteurs sur le remplissage du questionnaire ménage.

Au total, 78 agents de terrain ont été formés à raison de 56 enquêteurs titulaires, 03 enquêteurs de réserve et 19 contrôleurs.

Déroulement de l’enquête principale.

L’enquête principale s’est déroulée du 11 février au 14 mars 2008, sur toute l’étendue du territoire national.

Des équipes de deux à quatre agents enquêteurs ayant chacune à leur tête un contrôleur ont été constitués en fonction de la charge de travail, de la dispersion des différentes grappes qui leur sont confiées et de leur aptitude à parler la langue des localités dans lesquelles se trouvent ces grappes. Certaines équipes dont les grappes sont éloignées et difficiles d’accès ont reçu un véhicule et les autres des frais de déplacement. Avant et pendant la collecte principale, des messages de sensibilisation sur l’enquête ont été diffusées sur la chaîne nationale, les chaînes de télévision privées de grande audience et sur les différentes radios de proximité encore appelées « radios communautaires » disponibles dans les grappes couvertes par l’enquête. Des messages téléphonés ont également envoyés au niveau des Directions Départementales du Développement (DDD) et du Ministère de l’Intérieur afin que l’information soit répercutée au niveau des structures décentralisées notamment les communes et des arrondissements.

Chaque équipe d’enquête a reçu avant son départ sur le terrain la liste complète des grappes à enquêter par elle. En effet, l’ENTE s’est déroulée dans environ le tiers des grappes échantillonnés pour l’EMICoV[[5]](#footnote-6) et l’EDS en 2006 et dont les cahiers de dénombrement étaient disponibles. Une énumération a cependant été effectuée pour la mise à jour de ces cahiers de dénombrement dont le contenu a été saisi et le fichier disponible.

Le contrôle de qualité des questionnaires a été assuré d’abord par les contrôleurs puis par les superviseurs. Les contrôleurs ont pour principale mission de prendre contact avec les autorités locales, de placer les enquêteurs dans leurs grappes et vérifier au jour le jour, la qualité du remplissage des questionnaires. Les superviseurs quant à eux sont chargés de vérifier que la méthodologie de l’enquête est respectée, que les ménages sélectionnés sont effectivement ceux enquêtés et que les contrôleurs font bien leur travail. A cet effet, des descentes inopinées ont été effectuées sur le terrain et des questionnaires ont été corrigés au hasard afin de détecter les erreurs de remplissage et d’éventuelles incohérences.

Plusieurs difficultés ont été rencontrées sur le terrain. Sur le plan technique, au début de l’enquête, certains enquêteurs ont eu des difficultés à respecter les sauts exigés par les différents groupes cibles du questionnaire notamment 5-17 ans, 5 ans et plus, moins de 18 ans et 5-9 ans.

Sur le plan logistique et administratif, les difficultés suivantes ont été rencontrées :

* problèmes d’hébergement des enquêteurs. En effet, dans certaines zones d’enquête, les conditions d’hébergement des enquêteurs sont souvent précaires;
* mobilité des ménages dans certaines zones;
* forte réticence voire même résistance de certains ménages urbains ;
* exaspération des ménages ;
* absence ou indisponibilité de certains ménages ;

Traitement des données.

Au terme de l’enquête, les données de l’ENTE ont été d’abord archivées, codifiées puis saisies. Ces données ont été ensuite apurées puis analysées.

Archivage. Les questionnaires de l’ENTE ont été archivés au fur et à mesure de leur acheminement au bureau. A cet effet, ils ont été rangés par département et milieu de r résidence.

Codification et saisie des données.

 La codification a été effectuée par une équipe de cinq (05) agents codifieurs. Elle s’est déroulée du 14 au 25 avril 2008. Quant à la saisie, elle a effectivement commencée le 30 mai 2008 et s’est achevée le 25 juin 2008.

L’apurement et la tabulation.

L’apurement des données de l’ENTE a débuté le 29 juillet 2008 par un atelier d’apurement de trois jours puis s’est poursuivi au bureau pendant plus d’un mois de travail. La tabulation a débuté un mois après le début de l’apurement des données et s’est poursuivi au fur et à mesure que des imputations effectuées pendant l’apurement entraînaient la modification de la base de données.

Taux de réponse et pondération.

Sur 6500 ménages échantillonnés, 5988 ont pu effectivement être enquêtés soit un taux de réponse de 92,1%.

Les pondérations utilisées dans le cadre de l’extrapolation des données de l’Enquête Nationale sur le Travail des Enfants à l’ensemble de la population, sont obtenues par un ajustement des pondérations calculées dans le cadre de l’enquête EMICoV. En effet, l’ENTE s’est déroulée dans une partie des grappes couvertes par l’EMICoV. Les formules utilisées pour effectuer cette pondération seront complétées avant la finalisation du rapport.

Pour mettre en œuvre cette enquête, plusieurs étapes ont été suivies.

* La formation des formateurs/superviseurs appuyée techniquement par le SIMPOC ;
* La mise à jour des outils de collecte en fonction des réalités du pays ;
* L’enquête pilote ;
* L’enquête principale ;
* La codification ;
* La saisie ;
* L’apurement ;
* Le calcul des principaux indicateurs et l’édition des tableaux ;
* L a rédaction du rapport national

Les travaux de terrain se sont déroulés du 11 février au 14 mars 2008.

L

Le pré-test

Le pré-test

Enquête principale

Sensibilisation

Formation des agents de collecte

Déroulement de la collecte de données

Traitement des données

Saisie

Apurement

Tabulation

Rédaction du rapport national

1. Portée et couverture de l’enquête nationale sur le travail des enfants
2. Questionnaire
3. Plan d’échantillonnage et mise en oeuvre
4. Pré test
5. Formation des enquêteurs et des superviseurs, et travail de terrain
6. Traitement des données
7. Taux de réponse et pondération
8. Fiabilité des estimations (effets du plan de sondage et écarts types)
9. Enseignements tirés et améliorations futures
1. 1 Il s’agit d’enquêtes menées auprès des ménages s=intéressant aux activités des enfants âgés de 5 à 17 ans. Les informations seront recueillies par le biais d=entretiens personnels menés avec le chef de famille auquel on posera des questions concernant les caractéristiques démographiques et économiques générales des membres de la famille, incluant les activités des enfants de 5 à 17 ans. La seconde partie de l=entretien s=intéressera spécifiquement aux enfants de cette tranche d=âge, à leurs activités (incluant leur scolarisation), aux conditions de travail, aux raisons sous-tendant l=activité, à leurs perceptions relativement au travail, à leurs plans d=avenir, etc. Le cas échéant, les enquêtes auprès des ménages seront suivies par des enquêtes sur les enfants des rues et des enquêtes auprès des employeurs pour lesquelles sera préparé un document de projet additionnel. [↑](#footnote-ref-2)
2. 2 A partir du questionnaire il sera possible de déterminer la catégorie professionnelle à laquelle appartiennent les personnes interrogées (les enfants) en utilisant la Classification internationale type des professions (CITP, 1988). Au stade de l=analyse, il est possible d=évaluer les niveaux de compétences correspondants en établissant des classifications croisées des professions par l’éducation, la formation et l=expérience. [↑](#footnote-ref-3)
3. 3 Conformément à la résolution internationale adoptée lors de la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail (1982) et au Système des comptes nationaux (1993), l=activité économique se définit comme tout travail ou activité effectué par une personne moyennant un salaire en espèces ou en nature, ou à des fins de profit ou en qualité de travailleur familial non rémunéré durant une période de référence déterminée. Tous les autres types d=activité sont considérées comme non économiques (à savoir les tâches ménagères ou les travaux de nature domestique effectués au sein de la famille, le volontariat et les œuvres charitables, etc.). Les enfants accomplissent généralement des tâches ménagères au domicile de leurs parents ou de leur tuteur ; les enquêtes sur le travail des enfants sont donc conçues de façon à enquêter également sur les activités enfantines de cette nature. Un enfant est donc considéré comme effectuant un travail si il/elle déclare avoir été engagé dans une activité économique telle que définie ci-avant pendant au moins une heure un jour quelconque durant la semaine de référence ou pendant un certain nombre de mois durant l=année de référence, ou dans une activité non économique durant la semaine de référence si celle-ci dépasse un certain nombre d=heures. [↑](#footnote-ref-4)
4. 5 Des activités sont lancées en vue de définir les exigences et spécifications de la base de données. [↑](#footnote-ref-5)
5. Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages [↑](#footnote-ref-6)